

ASIE / PACIFIQUE

**SANCTUAIRE DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES
DE LA CHAÎNE DU MONT HAMIGUITAN**

PHILIPPINES



CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – ÉVALUATION TECHNIQUE DE L’UICN

SANCTUAIRE DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES DE LA CHAÎNE DU MONT HAMIGUITAN (PHILIPPINES) – ID 1403 Rev

RECOMMANDATION DE L’UICN AU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL : Inscrire le bien au titre du critère naturel (x)

Principaux paragraphes des Orientations:

Paragraphe 77 : Le bien proposé remplit le critère naturel.

Paragraphe 78 : Le bien proposé remplit les conditions d’intégrité et les obligations de protection et de gestion.

Contexte: L’inscription du Sanctuaire de faune et de flore sauvages de la chaîne du mont Hamiguitan (SFFSCMH) a été proposée en 2012 et examinée par le Comité du patrimoine mondial à sa 37^e session, à Phnom Penh, Cambodge, en 2013. L’UICN rappelle la décision du Comité (Décision 37COM 8B.12) de renvoyer la proposition à l’État partie Philippines pour lui permettre de traiter plusieurs questions relatives à la nécessité de résoudre la question des dernières revendications territoriales des peuples autochtones ; de mettre en œuvre l’extension envisagées du site et réviser sa zone tampon ; de préparer un plan pour gérer l’impact prévu du tourisme ; et d’élaborer et appliquer un programme de recherche et suivi sur les effets potentiels du changement climatique.

L’État partie a soumis, en janvier 2014, sa réponse à la Décision 37COM 8B.12 qui comprend une mise à jour sur les mesures prises pour traiter les questions mentionnées ci-dessus, ainsi que des cartes révisées montrant le bien agrandi proposé. L’évaluation qui suit s’appuie sur l’évaluation précédente en tenant compte des nouvelles informations soumises. L’attention du Comité est attirée sur l’évaluation précédente (WHC-13/37.COM/INF.8B2) afin d’éviter de répéter l’information.

1. DOCUMENTATION

a) Date de réception de la proposition par l’UICN : La proposition d’origine a été reçue le 25 mars 2012. La version révisée, après la décision de renvoi 37COM, a été reçue le 13 janvier 2014.

b) Informations complémentaires officiellement demandées puis fournies par l’État partie : Des informations complémentaires à la proposition d’origine ont été demandées à l’État partie le 20 décembre 2012 et ont été reçues le 28 février 2013 ; elles ont été examinées par l’UICN dans son rapport d’évaluation de 2013. Aucune autre information n’a été demandée.

c) Littérature consultée : Diverses sources énumérées dans le dossier de la proposition et dans le rapport d’évaluation précédent de l’UICN.

d) Consultations : Le représentant de l’UICN pour la visite de 2012, en plus des consultations précédentes.

e) Visite du bien proposé : Mission originale entreprise par Naomi Doak, 6-15 octobre 2012.

f) Date à laquelle l’UICN a approuvé le rapport : mars 2014

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

L’UICN note que la proposition d’inscription soumise à nouveau pour le Sanctuaire de faune et de flore sauvages de la chaîne du mont Hamiguitan (SFFSCMH) porte sur un site proposé considérablement agrandi de 16’923 hectares (ha) qui englobe des caractéristiques supplémentaires et surtout des zones d’habitat de nidification importantes pour l’aigle des Philippines, au sud du bien proposé à l’origine. Dans son évaluation du SFFSCMH en 2013, (WHC-13/37.COM/INF.8B2), l’UICN avait conclu que « *le bien proposé pourrait remplir ce critère [critère (x)] à condition que les problèmes d’intégrité soient résolus* ». La recommandation sur les problèmes à résoudre ne mentionnait pas la nécessité d’apporter une justification importante complémentaire ou des preuves à l’appui de l’application du critère (x). L’UICN se félicite néanmoins de l’agrandissement significatif de la superficie du bien proposé et des valeurs ainsi ajoutées, en particulier des zones d’habitat de nidification additionnelles pour l’aigle des Philippines. La superficie agrandie améliore considérablement l’intégrité et renforce la justification de l’application du critère (x). L’État partie a aussi modifié la zone tampon, augmentant sa superficie de façon significative de 784 ha à 9’730 ha.

L’UICN souhaite aussi rappeler que depuis longtemps l’on considère que les forêts ombrophiles du sud de l’île de Mindanao ont qualité pour figurer sur la Liste du

patrimoine mondial ; toutefois, compte tenu de la nature fragmentée et des niveaux élevés d'endémisme local des dernières forêts de montagne et de plaine de Mindanao, la gamme de leurs valeurs pour la biodiversité ne saurait être représentée dans un unique site. Il n'est donc guère surprenant que la liste indicative des Philippines comprenne plusieurs autres sites forestiers sur Mindanao : le mont Apo, la chaîne du mont Malindang et le mont Matutum. Ces montagnes ou chaînes de montagnes ont de nombreuses espèces en partage mais chacune abrite aussi plusieurs espèces uniques, endémiques au site. L'UICN encourage l'État partie Philippines à envisager d'autres propositions de secteurs appropriés de Mindanao qui entrent dans le point chaud de la biodiversité des Philippines et dans le centre de diversité des plantes du mont Kitanglad.

3. COMPARAISONS AVEC D'AUTRES SITES

Comme indiqué plus haut, les questions soulevées par le Comité concernaient des points d'intégrité, de protection et de gestion et non les valeurs du bien. Celles-ci ont été renforcées par l'expansion du bien proposé ; toutefois, il n'y a pas de nouvelle analyse comparative en dehors de celle de la proposition existante et de celle de l'évaluation précédente de l'UICN.

4. INTÉGRITÉ, PROTECTION ET GESTION

4.1. Protection

L'État partie a fourni les preuves écrites du classement légal et officiel du SFFSCMH agrandi, élargissant le niveau de protection dont il était question dans l'évaluation précédente de l'UICN. D'autres zones, situées au sud de l'ancien SFFSCMH ont été classées Sanctuaire de faune et de flore sauvages dans le cadre d'une série de mesures de protection conjointement mise en œuvre par le Département de l'environnement et des ressources naturelles, la Province du Davao oriental mais aussi la ville de Mati, la municipalité de San Isidro et les gouvernements locaux de Governor Generoso.

L'UICN maintient ses conclusions précédentes, à savoir que le statut de protection du bien proposé remplit les obligations énoncées dans les Orientations.

4.2 Limites

Les nouvelles limites du bien proposé augmentent beaucoup la superficie des habitats d'espèces en danger, notamment celle des zones de nidification importantes pour l'aigle des Philippines. La nouvelle proposition fait passer le bien de 6'350 ha à 16'923 ha, soit 2,5 fois sa superficie d'origine. Le SFFSCMH agrandi apporte une extension contiguë au site d'origine pour intégrer des zones forestières supplémentaires au

sud. Ce faisant, il constitue un système plus vaste, mieux configuré et plus résilient.

L'UICN se félicite de l'officialisation des propositions qui étaient déjà bien avancées à la dernière session du Comité, ajoutant que la nouvelle proposition accroît en fait encore considérablement l'expansion proposée à la 37^e session du Comité du patrimoine mondial.

La nouvelle zone tampon proposée a une configuration nettement améliorée qui contribuera à protéger le bien proposé contre les menaces.

L'UICN considère que les limites du bien proposé remplissent les obligations énoncées dans les Orientations.

4.3 Gestion

L'UICN rappelle ses préoccupations relatives aux impacts potentiels des visiteurs et du tourisme sur ce site écologiquement fragile. Les visites dans le site sont actuellement limitées aux objectifs de gestion, de recherche scientifique et de suivi, mais il est prévu d'ouvrir l'accès au tourisme à l'avenir. L'État partie a réaffirmé qu'il n'y aurait pas d'ouverture au grand public avant l'élaboration d'un plan de gestion des sentiers. Un plan de gestion et de développement du tourisme et des visites très bien préparé a été soumis pour le SFFSCMH. Il est complet et stratégique, et adopte une approche basée sur le marché pour comprendre la demande potentielle des visiteurs. Des mesures garantissant la protection des valeurs du bien sont décrites et assorties d'un calendrier quinquennal et de budgets.

L'UICN considère que la gestion du bien proposé remplit les obligations énoncées dans les Orientations.

4.4 Communautés

Dans l'évaluation précédente de l'UICN, de graves préoccupations étaient soulevées à propos de 30'000 ha pour lesquels les revendications territoriales des peuples autochtones n'étaient pas résolues et qui empiétaient sur le bien tel qu'il figurait dans la proposition d'alors. Ces revendications empiétaient aussi sur certaines zones de l'expansion proposée, au sud. L'État partie a confirmé que toutes les revendications ont été résolues ainsi que toutes les questions sur les droits relatifs au bien proposé. Des engagements écrits en faveur de la proposition ont été obtenus et un protocole d'accord a été signé entre le gouvernement provincial du Davao et les représentants autochtones confirmant que toutes les questions de revendication ont été résolues, garantissant ainsi la protection à long terme du bien. Des travaux sont en cours, dans le cadre de la Commission nationale pour les peuples autochtones (CNPI), en vue de gérer les relations avec les communautés locales et les peuples autochtones concernés. L'UICN se félicite de l'engagement à suivre les procédures établies de négociation sur les droits qui

permettra de garantir de façon avisée la protection de la valeur universelle exceptionnelle tout en tenant compte des besoins des populations locales.

4.5 Menaces

Précédemment, les effets du changement climatique avaient été identifiés comme une éventuelle menace importante pour la végétation du SFFSCMH sensible à l'altitude. L'UICN se réjouit, en conséquence, de la présentation, par l'État partie, du Programme de suivi et d'évaluation du SFFSCMH en vue de l'adaptation au changement climatique. Ce programme vise à mieux comprendre les effets du changement climatique sur les processus écologiques, les espèces et les éléments non biologiques du bien. Il cherche aussi à tenir compte des effets prévus des visites et représente une stratégie bien conçue et scientifique pour lutter contre les effets potentiels et inconnus de la variabilité du climat. Le programme décrit en détail des méthodologies réalistes et une série de projets pilotes qui permettront de tester les approches. Enfin, il reconnaît la possibilité que le changement climatique ait des effets sur la zonation altitudinale des communautés végétales du site.

En résumé, l'UICN apprécie les progrès rapides faits par l'État partie et considère que le bien proposé remplit globalement les conditions d'intégrité et les obligations de protection et de gestion énoncées dans les Orientations.

5. AUTRES COMMENTAIRES

Aucun.

6. APPLICATION DES CRITÈRES

L'inscription du **Sanctuaire de faune et de flore sauvages de la chaîne du mont Hamiguitan** (SFFSCMH) est proposée au titre du critère naturel (x).

Critère (x) : Biodiversité et espèces menacées

Le SFFSCMH représente un écosystème de montagne complet, substantiellement intact et très divers, dans une région biogéographique importante des Philippines. Sa diversité en plantes et en animaux comprend des espèces menacées au plan mondial ainsi qu'un grand nombre d'espèces endémiques, dont certaines n'existent qu'aux Philippines, que sur Mindanao et que dans le bien proposé. La forêt bosaï tropicale fragile qui couronne le SFFSCMH témoigne de la volonté de la nature de survivre dans des conditions adverses. Résultat de son semi-isollement et de ses types d'habitats variés présents dans des conditions pédologiques et climatologiques dissemblables, la biodiversité se caractérise par un niveau d'endémisme considérablement élevé qui a conduit les scientifiques à estimer qu'il pourrait y avoir davantage d'espèces uniques au plan mondial à découvrir dans le site.

Le mélange d'écosystèmes terrestres et aquatiques dans les limites du bien et le grand nombre d'espèces qui occupent chacun de ces écosystèmes font du SFFSCMH un refuge pour 1'380 espèces dont 341 sont endémiques, notamment l'aigle des Philippines (*Pithecophaga jefferyi*) et le cacatoès des Philippines (*Cacatua haematuropygia*) en danger critique, ainsi que les arbres *Shorea polysperma* et *Shorea astylosa* et l'orchidée *Paphiopedilum adductum*. Le caractère endémique élevé est illustré par la proportion des espèces d'amphibiens (75% d'espèces endémiques) et de reptiles (84% d'espèces endémiques).

Dans le SFFSCMH, il y a une segmentation des habitats terrestres selon l'élévation. En bas, l'agroécosystème et les vestiges de forêts de diptérocarpes abritent quelque 246 espèces de plantes dont un nombre important d'espèces endémiques, telles que les diptérocarpes menacés au plan mondial du genre *Shorea*. L'écosystème de forêts de diptérocarpes (420-920 mètres d'altitude) est caractérisé par la présence de grands arbres et abrite 418 plantes et 146 espèces animales qui comprennent des espèces menacées comme la gallicolombe de Bartlett (*Gallicolumba crinigera*) et le sanglier à verrues des Philippines (*Sus philippensis*). Plus haut, l'écosystème de forêts de montagne présente de nombreuses espèces de mousses, de lichens et d'épiphytes. On y trouve 105 espèces animales représentant tous les groupes animaux présents dans le SFFSCMH ainsi qu'une espèce relativement récemment découverte, le rat à queue velue d'Hamiguitan *Batomys hamiguitan*. Le quatrième type d'écosystème est l'écosystème typique de forêts moussues, entre 1'160 et 350 mètres d'altitude. Caractérisé par des mousses épaisses qui couvrent les racines et les troncs des arbres, c'est l'habitat de la chauve-souris frugivore de Fischer, *Haplonycteris fischeri*, et de la grenouille arboricole *Philautus acutirostris*, toutes deux menacées au plan mondial. Tout en haut (1'160-1'200 mètres d'altitude), l'écosystème de forêts moussues-naines ajoute au bien une couche de forêt bosaï tropicale naturelle. C'est le seul habitat connu au monde pour le népenthès *Nepenthes hamiguitanensis* et le papillon *Delias magsadana*.

L'UICN considère que le bien proposé remplit ce critère.

7. RECOMMANDATIONS

L'UICN recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. **Ayant examiné** les documents WHC-14/38.COM/8B et WHC-14/38.COM/INF.8B2 ;

2. **Inscrit le Sanctuaire de faune et de flore sauvages de la chaîne du mont Hamiguitan (Philippines)** sur la

Liste du patrimoine mondial, au titre du critère naturel (x).

3. Adopte la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle suivante :

Brève synthèse

Formant une crête montagneuse de direction nord-sud le long de la péninsule de Pujada, dans la partie sud-est du Corridor de biodiversité oriental de Mindanao, le Sanctuaire de faune et de flore sauvages de la chaîne du mont Hamiguitan (SFFSCMH) a une amplitude altitudinale de 75 à 1'637 mètres au-dessus du niveau de la mer et offre un habitat d'importance critique à toute une gamme d'espèces animales et végétales. Le bien présente des habitats terrestres et aquatiques et les espèces que l'on y trouve à différentes élévations se sont adaptées à des conditions climatologiques et pédologiques très différentes. Le SFFSCMH est un sanctuaire pour une multitude d'espèces de la faune et de la flore menacées au plan mondial et endémiques dont huit ne vivent que sur le mont Hamiguitan. Ces espèces comprennent des arbres et des plantes en danger critique et deux oiseaux emblématiques, l'aigle des Philippines et le cacatoès des Philippines.

Critères

Critère (x)

Le SFFSCMH représente un écosystème de montagne complet, substantiellement intact et très divers, dans une région biogéographique importante des Philippines. Sa diversité en plantes et en animaux comprend des espèces menacées au plan mondial ainsi qu'un grand nombre d'espèces endémiques, dont certaines n'existent qu'aux Philippines, que sur Mindanao et que dans le bien proposé. La forêt *bonsai* tropicale fragile qui couronne le SFFSCMH témoigne de la volonté de la nature de survivre dans des conditions adverses. Résultat de son semi-isolément et de ses types d'habitats variés présents dans des conditions pédologiques et climatologiques dissemblables, la biodiversité se caractérise par un niveau d'endémisme considérablement élevé qui a conduit les scientifiques à estimer qu'il pourrait y avoir davantage d'espèces uniques au plan mondial à découvrir dans le site.

Le mélange d'écosystèmes terrestres et aquatiques dans les limites du bien et le grand nombre d'espèces qui occupent chacun de ces écosystèmes font du SFFSCMH un refuge pour 1'380 espèces dont 341 sont endémiques, notamment l'aigle des Philippines (*Pithecophaga jefferyi*) et le cacatoès des Philippines (*Cacatua haematuropygia*) en danger critique, ainsi que les arbres *Shorea polysperma* et *Shorea astylosa* et l'orchidée *Paphiopedilum adductum*. Le caractère endémique élevé est illustré par la proportion des espèces d'amphibiens (75% d'espèces endémiques) et de reptiles (84% d'espèces endémiques).

Dans le SFFSCMH, il y a une segmentation des habitats terrestres selon l'élévation. En bas, l'agroécosystème et les vestiges de forêts de diptérocarpes abritent quelque

246 espèces de plantes dont un nombre important d'espèces endémiques, telles que les diptérocarpes menacés au plan mondial du genre *Shorea*. L'écosystème de forêts de diptérocarpes (420-920 mètres d'altitude) est caractérisé par la présence de grands arbres et abrite 418 plantes et 146 espèces animales qui comprennent des espèces menacées comme la gallicolombe de Bartlett (*Gallicolumba crinigera*) et le sanglier à verrues des Philippines (*Sus philippensis*). Plus haut, l'écosystème de forêts de montagne présente de nombreuses espèces de mousses, de lichens et d'épiphytes. On y trouve 105 espèces animales représentant tous les groupes animaux présents dans le SFFSCMH ainsi qu'une espèce relativement récemment découverte, le rat à queue velue d'Hamiguitan *Batomys hamiguitan*. Le quatrième type d'écosystème est l'écosystème typique de forêts moussues, entre 1'160 et 350 mètres d'altitude. Caractérisé par des mousses épaisses qui couvrent les racines et les troncs des arbres, c'est l'habitat de la chauve-souris frugivore de Fischer, *Haplonycteris fischeri*, et de la grenouille arboricole *Philautus acutirostris*, toutes deux menacées au plan mondial. Tout en haut (1'160-1'200 mètres d'altitude), l'écosystème de forêts moussues-naines ajoute au bien une couche unique de forêt *bonsai* tropicale naturelle. C'est le seul habitat connu au monde pour le népenthès *Nepenthes hamiguitanensis* et le papillon *Delias magsadana*.

Intégrité

Le bien est substantiellement intact et de dimensions suffisantes pour assurer la conservation de la biodiversité et d'autres ressources naturelles. La zone centrale reste bien protégée et intacte comme l'ont prouvé les résultats des études et le suivi permanent. Le SFFSCMH protège des écosystèmes de montagne typiques de la région biogéographique et comprend l'agroécosystème, les diptérocarpes, les forêts de montagne, moussues et moussues-naines. Ces écosystèmes abritent un assemblage d'espèces de la flore et de la faune endémiques, rares et importantes au plan économique. Le taux de couverture végétale indique que le bien est en état relativement vierge et que sa superficie est couverte d'un mélange de forêts à la canopée fermée et ouverte et de plus petites zones de broussailles. Les habitats terrestres et aquatiques sont bien préservés et un certain nombre d'espèces endémiques et menacées au plan mondial dépendent du SFFSCMH ou vivent à l'intérieur. La zonation verticale marquée de la végétation du SFFSCMH et les habitats associés le rendent particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique.

Obligations en matière de protection et de gestion

Le bien chevauche deux municipalités et une ville : les municipalités de San Isidro et de Governor Generoso et la ville de Mati, dans la province du Davao oriental, et sa superficie atteint 16'923,07 ha tandis que sa zone tampon couvre 9'729 ha. Le SFFSCMH est protégé par différents règlements applicables aux aires protégées et c'est un élément du Réseau national intégré des aires

protégées des Philippines. Plusieurs niveaux de législation et de politiques nationales et provinciales protègent le bien et orientent sa gestion. Outre la démarcation des limites du bien, ces lois interdisent des activités incompatibles telles que l'exploitation du bois, l'exploration minière ou la recherche de sources d'énergie à l'intérieur du bien. La responsabilité en matière d'application est partagée par les agences du gouvernement national et du gouvernement local en partenariat avec d'autres parties prenantes.

La protection du SFFSCMH est encore renforcée par l'engagement et la participation à la gestion du bien des communautés autochtones et locales qui vivent en périphérie. Leur mode de vie et leurs croyances spirituelles s'appuient sur le respect de l'environnement et de sa biodiversité et ils ont, avec le temps, modelé leur mode de vie de façon subtile pour assurer l'utilisation durable des ressources. Simultanément, les conditions difficiles de la chaîne de montagnes dissuadent la construction d'autres établissements humains qui n'auraient pas un mode de vie symbiotique semblable. Les menaces, à l'intérieur et autour du bien, comprennent le prélèvement illégal d'espèces sauvages, les mines, les pressions du développement, les pressions et impacts potentiels du tourisme et du changement climatique. Les autorités de gestion ont mis en place un programme de suivi et de recherche pour anticiper les effets du changement climatique sur le biote et essayer d'atténuer les impacts qui en découlent. Un suivi continu sera nécessaire pour prévoir et répondre à ces impacts.

Le Conseil d'administration de l'Aire protégée du mont Hamiguitan (CAAPH) supervise la protection et la gestion du bien selon le Plan de gestion du SFFSCMH approuvé en 2011. Le Bureau du surintendant des aires protégées (BSAP) applique les activités décrites dans le

plan ainsi que les politiques et directives émises par le CAAPH. Avec le personnel « Bantay Gubat » des trois municipalités ayant une juridiction territoriale sur le bien proposé, le BSAP conduit un suivi régulier et des activités de patrouille dans la zone centrale et les zones tampons. Un plan de gestion quinquennal des visiteurs et du tourisme a été préparé pour garantir la gestion efficace des activités et devra être tenu à jour. Les municipalités qui chevauchent le bien ont aligné leur plan pour le tourisme et le développement sur le Plan de gestion du SFFSCMH, contribuant ainsi à garantir que la protection du bien recevra toute la considération qu'elle mérite et que le développement, dans les prochaines années, n'entravera pas la conservation et la protection de la biodiversité du SFFSCMH.

4. Félicite l'État partie et l'ensemble des parties prenantes pour leur action efficace en vue de traiter les préoccupations relatives à l'intégrité du bien, à la protection et à la gestion, mentionnées précédemment par le Comité du patrimoine mondial.

5. Encourage l'État partie à poursuivre ses efforts pour collaborer avec les communautés locales et les peuples autochtones à la gestion du bien et garantir l'accès et le partage équitable des avantages, y compris ceux qui peuvent provenir du tourisme.

6. Encourage en outre l'État partie, en consultation avec les communautés et autres parties prenantes, à envisager une possible extension en série du bien afin d'inclure d'autres aires protégées ayant des valeurs très importantes pour la biodiversité sur Mindanao, à condition que ces sites remplissent les conditions d'intégrité et les obligations en matière de protection et de gestion justifiant une inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Carte 1 : Bien proposé et zone tampon

